



MAIRIE DE PERREUX

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PERREUX

Séance du 18 juin 2020

NOMBRE DE MEMBRES	
CONSEILLERS EN EXERCICE	19
PRESENTS	18
VOTANTS	19
DATE DE CONVOCATION	
12 juin 2020	
DATE D’AFFICHAGE	
19 JUL. 2020	
Codification : 3.1	
Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-préfecture de Roanne le 19 JUL. 2020 et publication du 19 JUL. 2020	
Le Maire, Jean-Yves BOIRE	

L'an deux mille vingt, le **dix-huit juin**, le Conseil Municipal, dûment **convoqué le douze juin deux mille vingt** s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Jean-Yves BOIRE, Maire.

Etaient présents : Jean-Yves BOIRE, Christine VALADE, Patrick DUCROS, Patricia PERRET, Bernard PLACE, Sylvie RENARD, Jacky BRAT, Christian LAREURE, Chantal SAVARINO, Marcel DUMAS, Didier DUPIN, André ALEX, Roseline TRAMBOUZE, Katy VAZQUEZ DUDEK, Isabelle ROUVIDAN, Lucie ROCH, Patrick PORNET et Sylvain GIRARDIN.

Absente avec excuse : Fabienne STALARS donne pouvoir à Christine VALADE

Secrétaire élu pour la durée de la séance : Didier DUPIN

OBJET : 2020-029 : nomination d'un délégué pour la signature des actes administratifs

Monsieur le Maire explique que le Conseil Municipal est appelé à désigner un Adjoint pour représenter la commune lors de la passation des actes administratifs.

En effet, la loi du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes interdit à un Maire de recevoir un acte et de comparaître au nom de la commune lors de la passation des actes administratifs, d'où la nécessité de déléguer à un Adjoint la représentation de la commune lors de la signature de ces actes.

Il est proposé de désigner Mme STALARS, 1^{ère} Adjointe.

Où cet exposé, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- **De nommer** Mme Fabienne STALARS comme déléguée pour la signature des actes administratifs.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201709-20200618-2020-029-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/07/2020

Publication : 19/07/2020

Ainsi fait et délibéré,
Ont signé au registre tous les membres présents,
Copie certifiée conforme,

A PERREUX, le 26 juin 2020

Le Maire,



Jean-Yves BOIRE